

EMPLOI

Passer du privé au public

Trois professionnels du secteur public viennent de créer la société «Territoires R.H.», une structure qui propose un cursus de formation pour adapter les compétences du privé au secteur public. Une réponse à la pénurie de cadres de l'Etat

DICI 2015, 38% des 1 500 000 agents territoriaux devraient être partis en retraite. Anticipant ces départs, les collectivités locales et territoriales recrutent en force depuis 2004 : les recrutements dans le secteur public avaient augmenté en 2004 de 20% et cette tendance se poursuit et s'amplifie. Les élus se trouvent confrontés à une double problématique compenser ces départs, mais également trouver de nouvelles compétences pour répondre aux évolutions liées à la décentralisation. La pénurie de candidats est telle qu'elle pousse les cabinets de recrutement à orienter leurs recherches vers le privé pour dénicher ces fonctionnaires «nouvelle époque» plus proches du profil des cadres de PME.

L'exercice était difficile jusqu'à présent car les élus, pour embaucher un salarié du privé avec un statut de contractuel, devaient faire la preuve de l'échec d'une tentative de recrutement d'un fonctionnaire.

Les barrières se sont levées en janvier 2006. Brice Hortefeux, ministre délégué aux Collectivités territoriales, a présenté un projet de loi sur la fonction publique territoriale destiné à la rendre plus attractive et à assouplir sa gestion des ressources humaines. La loi s'était déjà assouplie en juillet 2005 avec la transposition dans le droit français d'une directive européenne autorisant l'embauche de contractuels en CDI. Une véritable opportunité pour muter du privé



Trois professionnels du secteur public lancent «Territoires RH» : de gauche à droite, Tony Lourenco, consultant senior RH secteur public; Laurent Rey, directeur financier public, Régie interdépartementale des eaux du Tursan et formateur finances publiques CNFPT, et Roman Flého, consultant formateur en aménagement et environnement.

vers le public. Comment réussir cette équation du transfert du privé vers le public, d'autant plus que le directeur financier ou le responsable Achats du privé ne connaît pas les particularismes du secteur public, lacune pour les élus qui recherchent des profils-métiers beaucoup plus que des généralistes. Tony Lourenco, consultant senior en recrutement de cadres publics relève le défi à travers la société «Territoires RH» qu'il vient de créer à Bordeaux.

«Territoires RH» propose aux cadres du privé de l'Hexagone, spécialisés dans leur métier, des cycles de mobilité vers le secteur public ; ces cycles sont construits autour de formations spécialisées, missions opérationnelles et coaching/tutorat jusqu'à leur intégration en structure publique. La force de ce cursus de formation, unique en France, est d'être conçu et armé par des professionnels du secteur public. Laurent Rey, associé de la société, directeur financier de la

Régie interdépartementale des Eaux du Tursan et formateur Finances publiques au CNFPT a mis au point le programme de formation : un cycle de 45 jours, réparti en 22 séminaires de deux jours -architecture qui permet de concilier cet apprentissage avec une activité professionnelle-, et vise à répondre avant tout aux besoins des élus. La formation est basée sur la mise en situation professionnelle, l'approche étant avant tout opérationnelle et 80% de ce cycle sont de la transmission d'expérience et d'actions.

DIRECTEUR FINANCIER DU SECTEUR PUBLIC : UN POSTE CLÉ

D'ores et déjà, des partenariats sont en cours de négociation avec : l'association des maires de France et de Gironde, l'Association des petites villes

de France, l'association des commerçants de France, Dexia, Crédit local de France et la Caisse nationale des caisses d'épargne.

Lors des vingt dernières années, la gestion financière des collectivités locales s'est profondément transformée : liberté budgétaire accrue, réforme des systèmes comptables, multiplication des instruments financiers, concurrence des prêteurs, diversification du mode de gestion, développement de l'inter-communalité, mon-

tée des risques financiers et juridiques, nouvelles compétences de gestion avec la décentralisation, évolution des normes...

Directeur financier : une fonction clé et d'avenir dans les collectivités, d'autant plus que la structuration du poste en missions marque la fin des généralistes et conduit à une spécialisation de la fonction financière. Pourtant, 69% des responsables financiers des collectivités ne possèdent pas de diplôme spécialisé, 13% seulement ont une spécialisation en finances-comptabilité publique et 15% en finances-comptabilité privée. 2% seulement possèdent les deux spécialités.

Fort de ces constats, Territoires RH a tenu à bâtir sa première offre de formation pour le poste de Directeur financier public, formation qui démarrera en mai 2006.

Le défi de Territoires RH : apporter des solutions aux élus.

Jean-François LEGRAND